
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie d'Arue, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUPRAT, Maire sortant.

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention pour le site des Lagunes de Nabias auprès du département
- Fixation du loyer du logement communal rénové – 51 place de la mémoire
- Attribution d'une subvention au dispositif « Cadets de la sécurité » au collège Georges Sand
- Convention de groupement – Lutte contre les déchets abandonnés (CITETO)
- Approbation de la convention relative au service de téléalarme avec le CIAS et autorisation donnée au Maire de la signer

- Questions diverses

Présents : Frédéric DUPRAT, Christelle DARRIEUX, Marie-France BATTY, Gaëlle GUÉRIN, Jean-Luc HENNART, Nadine LABAT, Stéphane BARBE, Séverine LAFITTE, Jeremy VERNEY, Dominique VUILLEMARD.

Absent : Christian FAUCHER

Procurateur : Christian FAUCHER donne pouvoir à Marie-France BATTY

Secrétaire de séance : Christelle DARRIEUX

I – APPROBATION DU PV du 12/05/2026

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité : 11 voix POUR, 00 CONTRE, 00 ABSECTIONS.

II – SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DES LAGUNES DE NABIAS – Délibération n°24/2026**DÉBAT :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les tâches réalisées par les agents, notamment les interventions supplémentaires liées à la tempête Nils.

Plan de financement :

- dépenses estimées : 1338,47 €
- Subvention du département des Landes 35 % : 468,46 €
- Participation de la commune pour le solde : 870,01 €

VOTE :

Adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

III – Fixation du loyer pour le logement communal 51 place de la mémoire – Délibération n°25/2026

DÉBAT :

- Rappels des travaux restants à réaliser (crédence, fuite, mise en place d'équipements électroménagers)
- Rappels des caractéristiques du logement (64,49 m2, 2 chambres, cuisine semi-équipée, séjour, salle d'eau, jardin clos de 190 m2)
- Simulations faites sur internet
- Proposition de monsieur le maire : 550 € hors charges.

VOTE :

Adopté à l'unanimité.

IV – Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Georges Sand – Dispositif « Cadets de la sécurité » – Délibération n°26/2026

DÉBAT :

- Rappels des discussions antérieures sur ce dispositif lors du précédent conseil.
- Nécessité de prendre une délibération pour acter la subvention de 360 €

VOTE :

Adopté à l'unanimité.

V – Convention de groupement – Lutte contre les déchets abandonnés (CITEO) – Délibération n°27/2026

DÉBAT :

- Explication sur le dispositif CITEO ; c'est une société agréée par l'État qui accompagne les collectivités territoriales dans la prévention, la collecte, le tri et le recyclage des emballages ménagers et des papiers en proposant des solutions techniques, financières et d'ingénierie pour optimiser la gestion des déchets.
- Coût estimé : 90 centimes par habitant, soit environ 322 € pour la commune.

VOTE :

Adopté à l'unanimité.

VI – Approbation de la convention relative au service de téléalarme avec le CIAS et autorisation donnée au maire de la signer – Délibération n°28/2026

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

DÉBAT :

- Dans le cadre du contrôle général des dépenses de la collectivité, la Trésorerie a demandé la production d'une pièce justificative formalisant l'engagement de la commune dans le cadre du service de téléalarme assuré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- Ce service, destiné à renforcer la sécurité des personnes âgées et/ou en situation de handicap sur le territoire communal, nécessite la signature d'une convention précisant les modalités de collaboration entre les deux parties, notamment en matière de financement, de gestion des équipements et de suivi des bénéficiaires.

VOTE :

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire :

- **Pouvoirs de police :**

- Rappel des compétences de la communauté de communes.
- Proposition du maire que la commune conserve les pouvoirs de police de la circulation et du stationnement (domaine de la voirie et des espaces publics).
- Difficultés potentielles pour la rédaction

Le conseil municipal est d'accord pour que cette compétence ne soit pas transférée à la communauté de communes des Landes d'Armagnac.

- **Biodiversité et végétation :**

- Dispositif de mise en place de haies (sans frais) pour aménager les zones de ralentissement.
- Monsieur le maire a reçu en mairie Madame Brugnot de la fédération départementale des chasseurs des Landes, pour discuter de ce projet.
- Monsieur le maire a demandé l'étude des abords de la VC101 ainsi que l'abord des futurs logement d'XL Habitat au Bourg.
- Rencontre future avec le PNR et le CAUE pour les conformités. Tous les membres du conseil seront conviés à ce RDV.

- **RSSN :** Remerciements de l'association sportive RSSN, pour la location du foyer municipal durant cette année 2025/2026.

- **Ngdanse :** le maire rappelle la démonstration de l'association de danse lors des fêtes patronales. Et fait part du mail de la gérante concernant l'invitation au spectacle de fin d'année qui aura lieu le 13/06 à Captieux.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

- **Fêtes patronales :** Monsieur le Maire remercie pleinement et grandement le comité des fêtes d'Arue pour l'organisation et le déroulement des fêtes.
Remarque : pour les prochaines années ; vigilance sur le camping sauvage.
- **XL Habitat :** Un rendez-vous s'est tenu la semaine dernière en présence de la Chaîne des Artisans Landais. Les échanges ont porté sur plusieurs points relatifs au projet de construction et de rénovation. À l'issue de cette réunion, une baisse des coûts a été constatée. La commune est désormais dans l'attente du retour d'XL Habitat, mais le projet évolue favorablement et est en bonne voie.
- **ACCA :** M. le Maire informe le conseil municipal que l'ACCA a signalé un problème concernant la chambre froide du local de chasse. À cet effet, l'association a transmis un devis afin de solliciter une aide financière de la commune.
M. le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur l'attribution d'une participation exceptionnelle. Après échanges, les membres du conseil donnent un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €. Cette aide fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine séance du conseil municipal.
L'association sera informée de cette décision par courrier électronique.

Christelle DARRIEUX :

- Etat d'avancement de l'arbre au cimetière du Ginx ? → Réponse du maire : en attente
- Etat d'avancement de la peinture concernant la signalisation horizontale des ralentisseurs sur la VC101 ? → Réponse du maire : en attente de date de passage de l'entreprise.
- **Regroupement scolaire :** un agent du SYDEC a analysé les devis de la mise en place des chauffages dans les 3 écoles. Prochaine réunion doit avoir lieu pour faire un point sur les devis définitifs ainsi que les subventions.

Marie-France BATTY :

- Les travaux sont terminés à l'église Saint-Clair

Christian FAUCHER (via Madame BATTY) :

- Suite au comité territoriale ENRGIE du SYDEC : modifications des statuts proposés pour l'Assemblée générale du 25/06/2026. Les nouveaux statuts proposeront désormais un seul titulaire, et donc plus de suppléant.

Gaëlle GUÉRIN :

- Demande s'il est possible qu'un rappel des règles de voisinage soit communiqué aux administrés afin de favoriser le respect des bonnes pratiques et de prévenir les éventuels troubles de voisinage.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

Dominique VUILLEMARD :

- Informe le conseil qu'il a participé à une réunion organisée par l'ALPI à destination des élus référents. À cette occasion, les différentes prestations ainsi que les logiciels proposés par l'ALPI aux collectivités ont été présentés.

Jeremy VERNEY :

- Informe qu'il a rencontré Monsieur Valette, ce dernier est en attente d'un retour de la SPA concernant la convention de la campagne de stérilisation des chats errants sur la commune.
Monsieur le Maire rajoute que l'association de Monsieur Valette ne prendra sûrement pas en charge le nourrissage des chats.
- Demande des informations concernant le rendez-vous qui s'est tenu avec l'entreprise La Route Ouvrière Aturine au sujet du projet d'aménagement situé devant l'école.
M. le Maire indique qu'une première proposition d'aménagement a été présentée. Celle-ci prévoit la création d'une dizaine de places de stationnement, ainsi qu'une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un chiffrage détaillé et un plan d'aménagement sont en attente.

Stéphane BARBE :

- M. B. informe le conseil des principaux points abordés lors de la dernière commission Jeunesse et Enfance. Il annonce la finalisation de la piscine de Gabarret, dont les animations ont débuté le 4 juillet. Il indique également que le SIVU souhaite organiser des déplacements à la piscine. Il précise par ailleurs qu'un déficit a été constaté sur l'exercice précédent. Pour les jeunes de moins de 18 ans, une aide à la licence sera mise en place par la communauté de communes afin d'aider les parents. Il souligne enfin que la problématique du mode de garde demeure, et que les loisirs rencontrent toujours une certaine désaffection malgré les propositions de sorties, notamment en raison des difficultés liées au transport.
- Proposition de revoir le Plan communal de sauvegarde, suite au nouveau mandat, afin de le modifier.

La séance est levée à vingt heures

Le Maire,
Frédéric DUPRAT

Le Secrétaire de Séance,
Christelle DARRIEUX



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2026

Liste des délibérations prises au cours de la séance :

Délibération n°1 : 24/2026 – Demande de subvention pour le site des lagunes de Nabias auprès du département
Délibération n°2 : 25/2026 – Fixation du loyer du logement communal rénové – 51 place de la mémoire
Délibération n°1 : 26/2026 – Attribution d'une subvention au dispositif « Cadets de la sécurité » au Collège Georges Sand
Délibération n°1 : 27/2026 – Convention de groupement – Lutte contre les déchets abandonnés (CITEO)
Délibération n°1 : 28/2026 – Approbation de la convention relative au service téléalarme avec le CIAS et autorisation donnée au maire de la signer